

Date limite d'envoi : 14 mars 2025

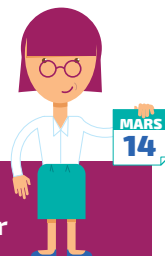
# Appel à projets 2025

Pour les actions de maintien du lien social et de lutte contre l'isolement, l'inclusion numérique et l'aide aux aidants

**Des réalisations régionales sur la base d'objectifs communs à la branche retraite**



# Comment déposer sa demande ?



Avant le 14 mars 2025, uniquement à l'adresse mail suivante : [nancycandidaturesaap@carsat-nordest.fr](mailto:nancycandidaturesaap@carsat-nordest.fr)

Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site [www.carsat-nordest.fr](http://www.carsat-nordest.fr)

## Consultez les sites de l'action sociale de la branche retraite

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) pour obtenir des informations générales sur la retraite et l'action sociale.

[www.partenairesactionsociale.fr](http://www.partenairesactionsociale.fr) pour des échanges dématérialisés et l'accès aux informations régionales.

[www.observatoiredesfragilites.fr](http://www.observatoiredesfragilites.fr) pour le repérage des situations de fragilités sur les territoires et pour l'identification des « zones blanches » et la priorisation des actions à mettre en œuvre.

[www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) pour permettre à tous les retraités, leurs proches et les professionnels, de trouver et géocaliser en quelques clics les ateliers et les actions de prévention proposés près de chez eux.

Vos interlocuteurs :  
[aidescollectives@carsat-nordest.fr](mailto:aidescollectives@carsat-nordest.fr)

Carsat Nord-Est  
Sous-direction de l'Action sociale et des Partenariats  
Offre de services individuelle et collective  
81 à 85 Rue de Metz  
54073 Nancy CEDEX

# Objectifs de l'appel à projets

La CNAV s'attache à promouvoir une politique de prévention de la perte d'autonomie des seniors relevant des **Gir 5 et 6**, mais nécessitant un soutien du fait de leur âge, de leur isolement social, de leurs ressources ou de leurs conditions de vie, ainsi que les actions en faveur des jeunes retraités.

Soucieuse de proposer aux retraités, en complément des aides individuelles qu'elle délivre aux plus fragiles, l'offre de services la plus complète et la plus adaptée possible à leurs besoins, la Carsat Nord-Est renouvelle pour 2025 un appel à projets qui a pour objectifs d'encourager l'émergence d'initiatives novatrices, l'ancrage de dynamiques partenariales, le développement d'actions collectives en faveur du "Bien Vieillir" et la prévention de la perte d'autonomie.

## Thématiques 2025 :

### ► Les actions collectives de maintien du lien social/lutte contre l'isolement

Rompre l'isolement : partage d'expériences, transmissions de savoirs, enrichissement du réseau social de proximité, actions intergénérationnelles...

### ► L'inclusion numérique

Faciliter et accompagner la maîtrise des nouvelles technologies et des pratiques numériques : accès aux droits, démarches en ligne, réseaux sociaux, sensibilisation aux risques liés à internet...

### ► L'aide aux aidants

Informar et sensibiliser les aidants familiaux : soutien psychologique, accompagnement et solutions de répit, actions aidants/aidés...



**IMPORTANT**

#### Projets non retenus en 2025 :

- Services à domicile (petits travaux, partage de repas, entretien espace vert...)
- Activités de loisirs et culturelles
- Achat de véhicule

**Pour tout autre type de projets :** les projets de développement des structures d'accueil de jour, les ateliers de prévention (mémoire, équilibre, nutrition...), salons, colloques ou réunions d'information, Vous pouvez contacter : [aidescollectives@carsat-nordest.fr](mailto:aidescollectives@carsat-nordest.fr)

# Conditions d'attribution

❖ L'appel à projets s'adresse à tout porteur d'un projet, dès lors qu'il a obtenu les autorisations ou agréments requis par les autorités compétentes, pour la réalisation de ce projet. Il est ouvert à tout promoteur public ou associatif privé à caractère lucratif ou non lucratif.

❖ Il peut s'agir d'une structure déjà conventionnée avec la Carsat Nord-Est, à condition que le projet proposé constitue un nouveau service qu'elle n'a pas encore développé ou un nouveau territoire ciblé.

❖ Les projets proposés par des établissements d'accueil pour personnes âgées

sont susceptibles de bénéficier d'une aide dès lors que ces services s'adressent également aux retraités extérieurs à l'établissement, qui joue alors le rôle d'un service de proximité pour les non-résidents.

Les actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de transition écologique proposant à chacun de faire évoluer des comportements nouveaux et des pratiques citoyennes dans la lutte contre le gaspillage seront étudiées avec une attention particulière.

# Modalités de financement et de suivi

La décision de la Carsat Nord-Est interviendra après l'examen comparatif du projet et de son plan de financement, pour lequel il est fortement conseillé de solliciter des co-financements (collectivités territoriales, caisses de retraite complémentaires, conférence des financeurs...).

L'aide sera attribuée sous forme de subvention. Cette subvention permettra de prendre en charge les frais inhérents au démarrage et au développement du projet (acquisition de matériel, frais de préparation, d'intervention/animation, actions de communication auprès du public concerné...).

L'attribution de la subvention sera formalisée par la conclusion d'une convention précisant la nature du projet, la durée du financement, le montant de l'aide accordée par la Carsat Nord-Est, le budget prévisionnel de l'action, son affectation, les conditions de son versement et les modalités d'évaluation de l'action.

Chaque action devra être saisie sur le portail [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) pour une visibilité des actions sur le territoire.